Accusé de réception en préfecture 095-269500435-20240409-2024-13-DE Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024



République française

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DELIBERATION N°2024-13

REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2024

2024-13- CONVENTION D'ACCUEIL DE BÉNÉVOLES

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame OTTOBRINI Nathalie, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

MEMBRES PRÉSENTS:

Madame OTTOBRINI Nathalie Vice- présidente

Mesdames LEHUJEUR, LACROIX, DEVAUCHELLE, PAYEN, WEISS, Messieurs LEFEVRE, HAAGE.

ABSENT REPRESENTE: Monsieur MESTRE représentée par Madame DEVAUCHELLE

ABSENT: Mesdames MENNAD, BACHELIER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L123-5.

Considérant la volonté du CCAS de proposer aux jeunes de 18 à 25 ans la possibilité de s'engager dans une mission de bénévolat.

Le Conseil d'administration Après en avoir délibéré

AUTORISE l'accueil de bénévoles

AUTORISE le Président à signer les conventions d'accueil et tous les documents afférents

PAR 9 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Voix Abstention.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Nathalie OTTOBRINI

Publié sur le site internet

Le Président

Yapnick BOEDEC

